



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 07/2025/SG/PCC/UEMOA

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU
PLAN STRATEGIQUE ET L'AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE DE
LA COUR DES COMPTES DE L'UEMOA**

1. Contexte

Créée par le Traité modifié de l'UEMOA (article 38), la Cour des comptes est l'un des deux organes de contrôle juridictionnel de l'Union. Elle assure une mission de contrôle de l'ensemble des comptes des organes de l'UEMOA.

A ce titre, elle effectue des contrôles en vue de se prononcer sur la régularité et l'efficacité de l'utilisation des ressources communautaires et sur les résultats obtenus, au titre des projets et programmes, dans le cadre du processus d'intégration.

Dans ce sens, elle constitue un acteur privilégié de promotion de la bonne gouvernance, en ce qu'elle garantit la préservation de la transparence financière, dans la gestion des finances communautaires, et permet la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte qui est un principe fondamental en matière de démocratie financière.

Au regard de ses compétences, la Cour des comptes assure trois (3) missions principales, à savoir : i) une mission de contrôle de la gestion financière des organes de l'UEMOA ; ii) une mission d'assistance à l'autorité budgétaire (Conseil des ministres) ; iii) une mission d'harmonisation des procédures et des normes communes de contrôle.

Pour réaliser ces missions, la Cour bénéficie d'un budget sous forme de dotation en vue du financement de ses activités. Au titre de l'exercice 2026, la Cour souhaite utiliser une partie de cette dotation pour recruter des expertises spécifiques pour l'appuyer dans la réalisation de ses activités en termes d'audits et contrôle, d'harmonisation des procédures et de renforcement de ses capacités organisationnelles.

A cet effet, et conformément aux règles et procédures de passation des marchés de l'Union, la Cour des comptes de l'UEMOA lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'élaboration du plan stratégique et amélioration du fonctionnement interne de la Cour des comptes de l'UEMOA.

2. Précisions utiles pour la mission

Dans la quête d'une performance organisationnelle plus soutenue, la Cour des comptes de l'UEMOA souhaite opérer une modernisation de sa gestion, en optant pour une

gestion axée sur les résultats, et en se dotant d'un outil de planification stratégique pour encadrer la planification, la programmation, la budgétisation, le suivi de la mise en œuvre de ses activités ainsi que la mesure de sa performance dans un contexte d'autonomie de gestion financière.

Pour répondre à cet objectif, la Cour opte pour une gestion pilotée par un plan stratégique. Dans cette optique, et pour s'interroger sur son environnement et contexte aux fins de se préparer aux défis futurs, la Cour entend transformer son projet de feuille de route en un plan stratégique couvrant la période 2026-2030.

A cet effet, la Cour sollicitera les services d'un cabinet d'études ayant l'expertise nécessaire pour le bon déroulement de cette évaluation. Il mobilisera une équipe d'experts nécessaires avec des profils complémentaires (conduite du changement, audit organisationnel, développement organisationnel, Ressources humaines …). Les profils spécifiques des Experts seront précisés dans les termes de référence de la mission.

L'élaboration du plan stratégique et de l'appui à l'amélioration du fonctionnement interne de la Cour est prévue pour être achevée avant la fin du troisième trimestre de l'année 2026. Elle se déroulera sur une durée de soixante - dix (70) ouvrables répartis sur six (6) mois.

3. Profils du cabinet d'études recherché

Les cabinets d'études intéressés doivent justifier des capacités ci-après :

- **Capacités économiques et financières** : jouir d'une stabilité financière suffisante pour mener à bien les prestations proposées. A justifier par un document bancaire indiquant que le ratio de liquidité générale (actif à court terme par rapport au passif à court terme) est d'au moins 1 pour le dernier exercice clos ;
- **Capacités professionnelles** : être spécialisé dans l'appui accompagnement à la transformation organisationnelle d'administration publique, para publique ou privée de préférence africaine, ou d'organismes internationaux et justifier de sa capacité à mobiliser l'expertise nécessaire pour réaliser la mission ;
- **Capacités techniques** : avoir fourni des services dans le cadre d'au moins trois (03) prestations similaires au cours des cinq derniers exercices clos (à justifier par au moins trois attestations de services faits), dans au moins deux des domaines ci-après :
 - élaboration et/ou mise en œuvre de plan stratégique d'une structure relevant de l'administration publique, para publique ou privée de préférence africaine, ou des organismes internationaux ;
 - appui à la mise en place de réforme et à la transformation organisationnelle d'au moins une d'administration, organisation, structure, entreprise publique, para publique, privée, organisme sous régional ou international ;
 - appui à la conduite de changement, de développement du leadership de dirigeants de structures publiques, privées, organisme sous régional ou international ;
 - définition et /ou appui à la mise en œuvre de programme de renforcement des capacités organisationnelles.

4. Contenu et soumission des manifestations d'intérêt

- 4.1. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en un original et deux (2) copies peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au Secrétariat de la Cour des comptes de l'UEMOA, sis à Place du Mémorial aux Héros Nationaux, Ouaga 2000, 01 BP 1790, Ouagadougou (BURKINA FASO) ;
- 4.2. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **AMI n°07 : manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'élaboration du plan stratégique et l'amélioration du fonctionnement interne de la Cour des comptes de l'UEMOA** »
- 4.3. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées au plus tard le **23 janvier 2026**, à 09 heures, heure locale. Le cachet de la poste faisant foi ;
- 4.4. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci-après :
 - 4.4.1. une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA mentionnant **le numéro de l'AMI et l'intitulé de la prestation** ;
 - 4.4.2. un document de présentation du cabinet d'études décrivant ses capacités économiques et financières, techniques et professionnelles telles que précisées au paragraphe 3 ;
 - 4.4.3. les références récentes et pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires ;
 - 4.4.4. toutes autres informations ou documents permettant d'évaluer les capacités économique et financière, technique et professionnelle du Cabinet ;
 - 4.4.5. une adresse complète (Adresse physique, numéro de téléphone, boîte postale, Email, etc.)

5. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Monsieur Mahamane BAKO** ; Tél. : +226 25 37 43 24
Email : mbako@uemoa.int
- **Monsieur Okamba Kodjo Ifènayé KASSIGNIN** ; Tél. : +226 25 37 45 39
Email : okikassignin@uemoa.int

Aux jours et heures suivants : **du lundi au vendredi, de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30mn à 16h30mn.**

Fait à Ouagadougou, le 19 décembre 2025

Sègnon Yves Marie ADISSIN